

FGJ - SECONDAIRE

| VOLET FACULTATIF (ANNÉES 1, 2, 3, 4 et 5) (Pour tous les enseignants qui en sont à leurs cinq premières années d'enseignement) | |
|---|--|
| Accompagnement | Jumelage avec un mentor IPE ¹ (Obligatoire lors des deux premières années si possible) |
| Formations recommandées An 1 | Introduction à la profession enseignante au CSSDM - Secondaire (3 capsules d'environ 60 minutes à visionner en asynchrone sur le temps de travail) : IPEPS024 – Demain j'enseigne – Planification secondaire IPEPS025 – Demain j'enseigne – Gestion de classe secondaire IPEPS026 – Demain j'enseigne – Communication aux parents secondaire |
| Autres formations offertes par l'équipe IPE | IPE101 – Gestion de classe au secondaire IPEPS018 – Enseigner en contexte montréalais IPEPS019 – Élèves HDAA, les PI et les DAP IPEPS017 – Communiquer avec les parents de vos élèves IPETIO17* – Ressources éducatives numériques (REN) pour IPE TIC147* – Smart Notebook et Lumio (TNI) IPETIO19 – Microsoft 365 et TEAMS <i>*Offerte en capsule asynchrone</i> |
| Soutien pédagogique | Soutien pédagogique par une conseillère pédagogique de l'IPE ou des services éducatifs pour les enseignants qui en font la demande à leur direction d'établissement. |
| Soutien à distance | Soutien à distance offert par les conseillères pédagogiques de l'IPE pour les enseignants en insertion professionnelle, les accompagnateurs/mentors et les directions/directions adjointes d'établissement (écoute, recherche de solutions, etc.) |

| VOLET COMPLÉMENTAIRE (ANNÉES 1, 2, 3, 4 et 5) (Pour tous les enseignants qui en sont à leurs cinq premières années d'enseignement) | |
|---|---|
| Formations supplémentaires | Offre de formation des Services éducatifs Consultez Folio pour plus de détails. |
| Ces formations ne sont pas financées par le programme IPE. Les enseignants intéressés doivent faire une demande au CLP. | |
| Soutien pédagogique | Soutien au besoin des conseillers pédagogiques disciplinaires Sites pédagogiques du CSSDM (Services éducatifs) |

¹ Voir le document Tableau des rôles et responsabilités des intervenants IPE – FGJ-FGA pour des précisions